

## TOPO RANDO

Circuit permanent Marche populaire N°12

Accessible à tous

*Le chemin sur votre smartphone ?  
C'est par ici !*



## Office de tourisme de Fuveau

26, Boulevard Émile Loubet

13710 Fuveau

[www.fuveau-tourisme.com](http://www.fuveau-tourisme.com)

[contact@fuveau-tourisme.com](mailto:contact@fuveau-tourisme.com)

04 42 50 49 77

*En période estivale*

*Appelez le Numéro Vert: 0811 20 13 13*

N° utiles:

Pompiers: 112

Police Municipale : 04.42.65.65.41

Gendarmerie de Rousset: 04.42.29.00.03

## Guide des bonnes pratiques



### ÉQUIPEZ-VOUS EN CONSÉQUENCES:

Même si vous pensez que votre parcours est sans risques, prenez avec vous une trousse à pharmacie. Pensez à prendre assez d'eau pour tout le monde, de quoi grignoter et un couvre-chef.

### RESTEZ SUR LES SENTIERS:

En plus de ne pas vous perdre, vous laisserez la nature intacte.



### RESPECTER LES AUTRES USAGERS:

Vous partagez votre route avec des vététistes, des chevaux ou d'autres piétons, faites attention à ceux qui vous entoure.



### RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA MÉTÉO :

Même dans notre belle région ensoleillée il peut y avoir des jours de pluie ou d'orage.



*\*Ne pas jeter par terre*

# MARCHE POPULAIRE DE LA MONTAGNE BLEUE



## DÉPART: Cours Victor Leydet

Prendre la rue Rondet (direction de la poste). **Table d'orientation** avec point de vue remarquable sur la Sainte-Victoire.

Place Verminck, **Église Saint-Michel**: construite de 1853 à 1874 sous l'impulsion du curé Joubert, la façade de 13 mètres de haut a été rénovée en 2003.

Face à elle, la **statue** d'un personnage incontournable de Fuveau, **Charles Verminck**, maître d'école et généreux donateur (1827-1911). Prendre l'impasse sur la droite de l'église (rue du figuier) jusqu'au bout, descendre quelques marches et tourner dans la 1ère ruelle à gauche. Porte de Bassac. Prendre à droite la rue Barthélémy Niollon.

**Chapelle St Roch**: érigée en 1729 à la gloire du fameux saint, pour avoir protégé Fuveau de la peste de 1720. Descendre à droite de la rue de la Paix jusqu'en bas, rue du Nord, et prendre cette dernière à gauche.

A droite pont des Frères. Traverser le rond-point et monter en direction du cimetière (CD56E).

Prendre la 1ère à droite, chemin Lou Ben Dou Soudat. Au bout prendre à gauche et toujours tout droit.

Prendre le passage réservé aux piétons/vélos, tout droit.

Au croisement, prendre à droite chemin des Piboules: **Stèle du Canadien**. "Ici, sur la commune de Fuveau, est tombé le pilote naval sous-lieutenant David Arthur Cary de la Royal Canadian Air Force, en mission de protection des troupes du débarquement en Provence. Originaire de Cambrose, province d'Alberta, il fut un bon fils un bon patriote, un sportif et un musicien. Il est tombé pour la liberté à l'âge de 21 ans."

Aller toujours tout droit, voie verte jusqu'au Chemin du Moulin des Forges. Remonter sur la gauche ce chemin. Au bout, prendre à droite, l'ancien chemin d'Aix. Arrivée au **Musée Provençal des transports**.

Traverser les voies, passer sous la barrière et prendre en dessous le chemin de la Bergerie sur la droite.

Au croisement avec le Chemin de la Grande Bastide, en descendant 200m sur la gauche, vous pourrez admirer le quartier de la **Grande Bastide**. Sinon tout droit chemin de la Grande Bastide.

Tout au bout, prendre à droite sous le pont (D46) et tout de suite à droite Chemin du Moulin des Forges. Après le pont cassé, reprendre la voie verte à gauche et revenir par le même chemin jusqu'au pont des Frères.

Tout droit, rue du Chanoine Moisan; au croisement (Mairie), prendre à droite, avenue Celestin Barthélémy.

Prendre sur la gauche la traverse du Rieuret, puis à droite (Avenue Alexandre Philip) et tout de suite à gauche, Chemin de Masse (au bout, Collège et Gymnase).

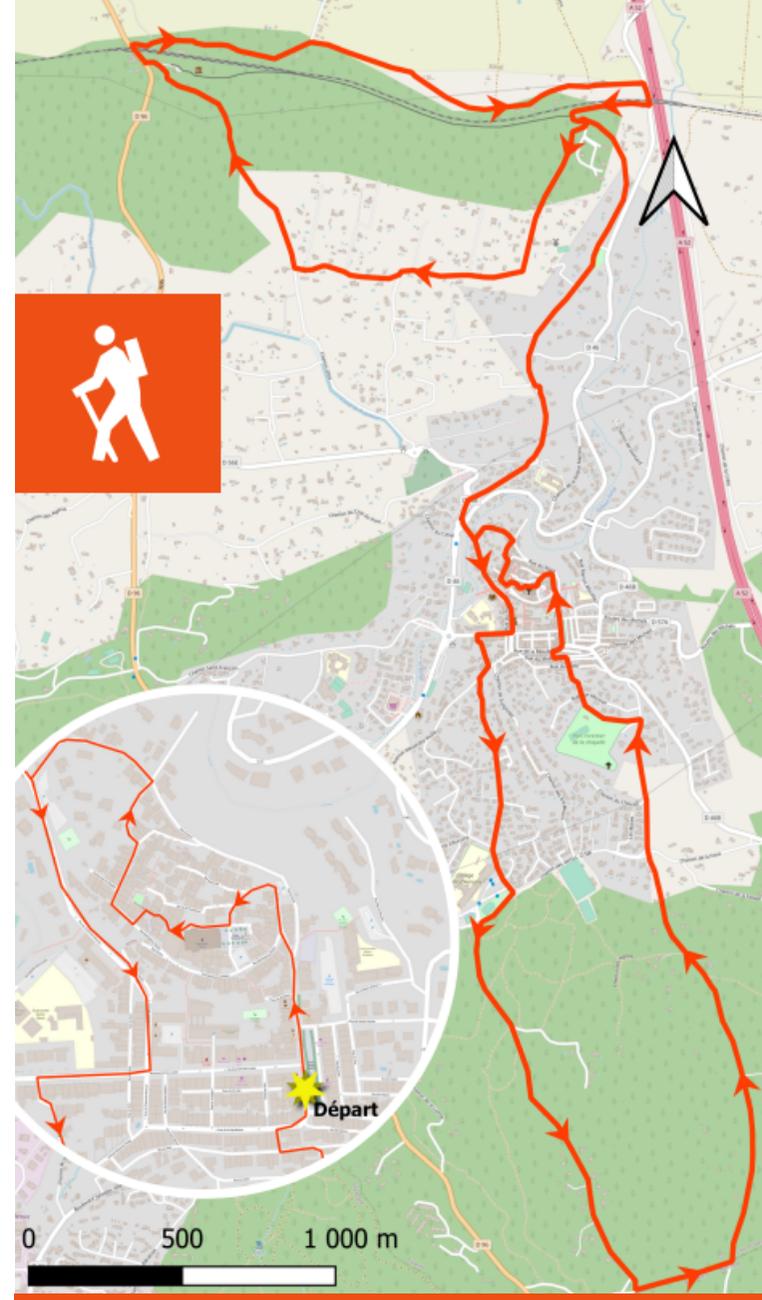
Prendre le petit chemin en face (départ du parcours santé) et suivre le chemin sur la droite.

Arrivée sur un chemin goudronné (chemin des Mines), prendre à gauche. Après les dernières maisons, prendre le chemin Tachou à gauche, et au bout à nouveau à gauche, chemin de la Galère.

Tout en bas, rond point de la Croix du Goï, en face, chemin du Goï.

Après le chemin du Chouan, prendre sur la gauche en direction de la **Chapelle Saint-Michel** ( en prenant à nouveau à gauche, vous pourrez admirer la chapelle du XIème ainsi que le **Pigeonnier**).

Au bout du chemin, prendre sur la droite le petit sentier, traverser l'avenue Jean Monnet et prendre en face le passage réservé aux piétons. Arrivée rue du soleil, traverser, prendre les escaliers et descendre sur la gauche l'impasse Lazarige, vous voilà **de retour** cours Leydet!



### Informations:

 Distance: 13 km



Balisage: Bleu  ou plaquettes IVV 